

Direction et Services Administratifs
du Pôle

128 bis, route de Saint-Simon

31100 TOULOUSE

Tél. : 05 34 60 96 36 / Fax : 05 34 60 96 39

polesocial@arseaa.org



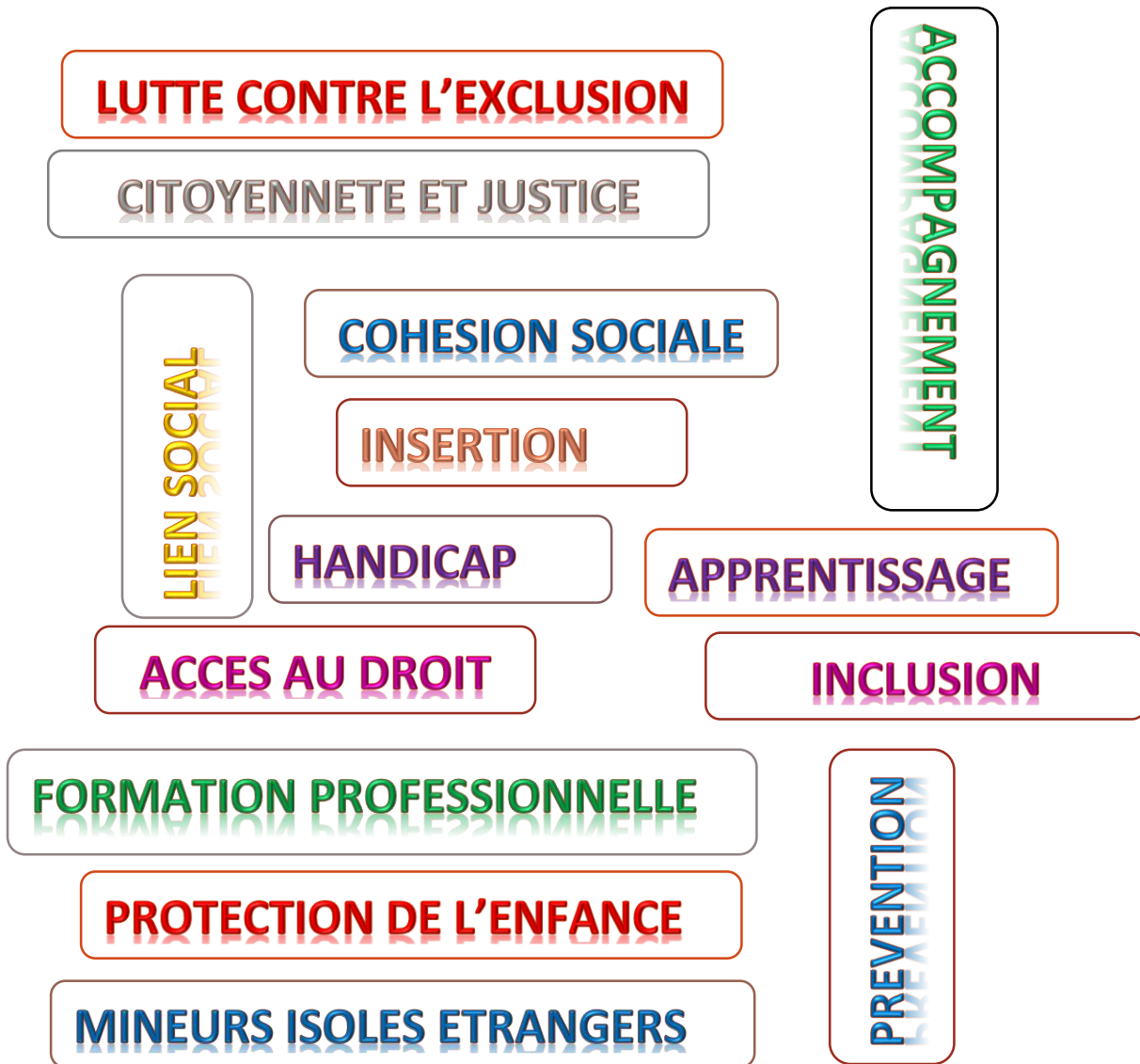
Le PÔLE SOCIAL

Domaines d'intervention



Juin 2015

Au travers de son Pôle Social, mis en œuvre en 2011, l'ARSEAA renforce son action contre toutes formes d'exclusion et souhaite affirmer son ambition politique en développant de nouveaux services pour répondre aux besoins des usagers et des partenaires institutionnels et économiques.



Composé actuellement de 4 structures spécialisées, le Pôle Social de l'ARSEAA, accueille, forme et accompagne, chaque année, près de 4000 personnes.

PRESENTATION DES STRUCTURES DU POLE SOCIAL

DEFI

Dispositif pour l'Education, la Formation et l'insertion

- **Le Centre de Formation d'Apprentis Spécialisé (CFAS Relais Midi-Pyrénées)**
Le CFAS forme et accompagne sur tout le territoire régional et pour tous les CAP, des apprentis handicapés ou en voie de reconnaissance. Les apprentis peuvent signer un contrat d'apprentissage en 3 ans ou en 2 ans tout en bénéficiant de prestations d'accompagnement en entreprise comme au CFA.
- **Le service Insertion 31**
Forme et accompagne des personnes, jeunes et adultes éloignées de l'emploi cumulant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle ou en situation de handicap : demandeurs d'emploi longue durée - demandeurs d'emploi - Bénéficiaires des minimas sociaux. Les soutiens proposés visent l'orientation professionnelle et la recherche d'une qualification ou la signature d'un contrat de travail pour un retour à l'emploi et à l'insertion sociale.

SARDELIS

Dispositif pour Demandeurs d'Asile

- **Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA)** a pour mission d'accueillir et héberger des demandeurs d'asile dont la demande est en cours d'instruction et détenteurs d'un des titres de séjour, d'assurer l'accompagnement social, médical et administratif de ceux-ci, d'organiser leur sortie du centre lorsque leur demande d'asile a fait l'objet d'une décision définitive, ainsi que d'informer les demandeurs d'asile sur les dispositifs et modalités d'aide au retour volontaire dans leur pays d'origine.
- **Le Centre Provisoire d'Hébergement (CPH)** accueille, héberge et accompagne les personnes ayant obtenu la reconnaissance de leur qualité de réfugié. L'accueil en CPH a pour but de procurer les moyens nécessaires à une primo-insertion (logement, formation, emploi) dans la société française, à des réfugiés et à leur famille.

MECS SAINT-JOSEPH

Maison d'Enfants à Caractère Social

La **Maison d'Enfants à Caractère Social Saint-Joseph (MECS)** est située à Miremont (31) et dispose d'une villa à Muret (31). Elle est agréée et habilitée par le Conseil Général de la Haute-Garonne pour recevoir dans le cadre d'un placement provisoire 44 enfants et adolescents de 3 à 18 ans confiés par décision administrative ou judiciaire. La MECS accompagne les enfants et les adolescents et assure leur protection physique et morale, leur prise en charge éducative et quotidienne et la préparation d'un retour éventuel au sein des familles ou milieu d'origine.

SAP - SJ

Accompagnement et prévention socio-judiciaire

Le **Service d'Accompagnement et de Prévention - Socio-Judiciaire** intervient, sur ordonnance des juges ou du Procureur de la République, dans le cadre de mesures alternatives à la détention, d'enquêtes et de contrôle judiciaire socio-éducatif sur Toulouse et sa région. L'objectif de ses prises en charge est de responsabiliser les auteurs (dont un nombre important de mineurs) face à leurs actes et de prévenir la récidive en assurant un accompagnement pour l'insertion sociale et professionnelle.

REPARTITION DES DIFFERENTS FINANCEURS EN FONCTION DES STRUCTURES D'ACCUEIL DU POLE

DEFI



SARDELIS



MECS SAINT-JOSEPH



SAP - SJ

